

CONCOURS

Rentrée en Janvier

- 58 élèves formés en cursus complet
- 6 élèves formés en cursus partiel
- VAE

Frais d'inscription : 71 euros

Coût de formation : 4300 euros

Le concours comporte deux parties :

- **Ecrit** : culture générale , biologie humaine, mathématiques
- **Oral** : entretien avec un jury composé de deux personnes

Selon ses diplômes, le candidat âgé d'au moins 17 ans, doit passer tout ou partie du concours

PASSERELLES - VAE PROMOTION PROFESSIONNELLE

Les personnes titulaires des titres suivants sont dispensés du concours et de certains modules :

- Auxiliaire de vie, ambulancier, auxiliaire de vie sociale, mention complémentaire à domicile, aide médico-psychologique, assistant de vie aux familles
- Après décision d'un jury, validation des acquis par l'expérience d'un ou plusieurs modules
- Les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière ayant au moins 3 ans de fonction dans ce grade

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- Employeur, OPCA ...
- Conseil Régional de Lorraine
- Pôle Emploi (cursus partiels)

DEFINITION DU METIER

L'aide soignant travaille le plus souvent dans une équipe pluriprofessionnelle, en secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile.

Il participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

IFAS

GCS DU KEMBERG

Tél : 03 29 52 45 20

11, rue de la Vaxenaire B.P 61005
88101 SAINT-DIE CEDEX

Site Internet : www.ifas-stdie.com

GCS DU KEMBERG



INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT 11, Rue de la Vaxenaire 88100 SAINT-DIE

Téléphone : 03 29 52 45 20
Site Internet : www.ifas-stdie.com



FORMATION DIPLOMANTE : DIPLÔME D'ETAT AIDE-SOIGNANT

PROJET DE L'INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT DE SAINT DIE

La formation permet à l'élève de devenir un soignant :

Investi dans l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice professionnel.

Responsable vis à vis de la personne soignée et de l'institution de soins

Soucieux de dispenser des soins de qualité sur le plan technique, relationnel, organisationnel dans le respect de la personne soignée et de sa famille.

Animé de valeurs et conceptions de l'être humain, la maladie, le patient, l'équipe pluridisciplinaire

Impliqué dans la prise en charge globale des patients et dans le respect des compétences de chaque professionnel qui constitue l'équipe pluridisciplinaire.

Acteur dans l'équipe de soins dans laquelle il va collaborer



SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES - COURS - BUREAUX



FORMATION PAR ALTERNANCE

Stages : les élèves sont accompagnés par les soignants, partenaires indispensables

Théorie : dispensée par les formateurs de l'IFAS et des intervenants extérieurs

Travaux dirigés/Travaux pratiques : à l'IFAS

Suivi personnalisé : il tient compte du parcours de l'élève

PROGRAMME DE FORMATION

DUREE : 10 MOIS

THEORIE : 595 HEURES

Accompagner une personne dans les activités de la vie quotidienne	Module 1
L'état clinique d'une personne	Module 2
Les soins	Module 3
Ergonomie	Module 4
Relation – Communication	Module 5
Hygiène des locaux hospitaliers	Module 6
Transmission des informations	Module 7
Organisation du travail	Module 8

STAGES : 840 HEURES

Médecine	4 semaines
Chirurgie	4 semaines
Personnes âgées ou handicapées	4 semaines
Service de santé mentale ou service de psychiatrie	4 semaines
Secteur extra – hospitalier	4 semaines
Structure optionnelle	4 semaines